

PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES



MRC du
Golfe-du-Saint-Laurent



**Accès
entreprise**
Québec

Adopté le 16 février 2022

1. Mise en contexte

Le gouvernement du Québec a annoncé en novembre 2020 la création d'Accès entreprise Québec pour renforcer les services d'accompagnement et d'investissement offerts aux entrepreneurs et aux entreprises dans toutes les régions du Québec et ainsi accélérer le développement économique régional.

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est situé dans la région de la Côte-Nord (09). Localisée à l'extrémité est de la province de Québec, le territoire de la MRC s'étend entre le golfe du Saint-Laurent et la limite avec le Labrador. La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a été constituée en 2010 et regroupe 5 126 habitants en 2011.

D'une superficie totale 81,028 kilomètres carrés (superficie terrestre 40,819 kilomètres carrés), elle s'étend sur près de 375 kilomètres le long du golfe du Saint-Laurent et est composée de cinq municipalités et d'un territoire non organisé (TNO) : Blanc-Sablon, Bonne-Espérance, Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, Gros-Mécatina, Saint-Augustin et le territoire non-organisé de Petit Mécatina.

2. Objectifs et axe d'intervention - Accès entreprise Québec

Objectifs d'AEQ	Axes d'intervention
1. Améliorer les services aux entreprises	1. Accompagner les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.
2. Développer une offre de service qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC.	2. Référer aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).
3. Donner accès à des services comparables sur le territoire.	3. Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une accessibilité de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs.
4. Assurer que les entreprises puissent se déployer et atteindre leur plein potentiel.	4. Collaborer avec différentes ressources et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.
	5. Collaborer étroitement avec IQ dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.

	<p>6. Contribuer à faciliter les démarches de financement en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés.</p>
	<p>7. Dynamiser l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.</p>

3. Diagnostic

OUTIL D'AIDE À LA RÉFLEXION POUR IDENTIFIER LES INTERVENTIONS STRATÉGIQUES

- Les MRC ou les organismes délégataires* peuvent utiliser le présent gabarit à titre d'outil diagnostic pour réaliser leur évaluation de départ dans un mode participatif. L'outil permet de mieux connaître les besoins du milieu pour prioriser les interventions et s'appuie sur les principes de bonnes pratiques.
- Le présent outil d'évaluation est fourni à titre indicatif. La MRC ou l'organisme délégataire peut utiliser d'autres méthodes pour faire un diagnostic sur sa situation de départ. Dans le cas où une MRC ou un organisme délégataire aurait fait une réflexion stratégique dans les deux dernières années, les données de cette réflexion pourraient servir de base pour le développement du plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR).
- L'outil diagnostic permet d'avoir un portrait sur le service de développement économique offert par la MRC ou l'organisme délégataire. Il vise à identifier les leviers à mettre en place dans la MRC ou dans l'organisme délégataire afin d'améliorer le soutien direct au développement des entreprises de son territoire.
- Étant donné que le comité aviseur devra s'impliquer dans l'élaboration du plan d'intervention et d'affectation des ressources, les résultantes de la réflexion lui procureront un outil de travail pertinent. Il est donc nécessaire que le comité aviseur, composé des parties prenantes représentatives du milieu des affaires et de l'ensemble de son territoire, soit impliqué ou consulté dans la réflexion ou à tout le moins, qu'il ait pris connaissance des résultats de la réflexion.
- Les interventions stratégiques découlant de la réflexion mèneront aux enjeux à travailler dans le PIAR.
- Il n'est pas nécessaire de déposer l'outil au MEI.

NOTE : Le terme MRC dans le texte représente le service développement économique de la municipalité régionale de canton, ainsi que les organismes délégataire en matière de développement économique. Un organisme délégataire est un organisme ayant été mandaté par une MRC et qui a la responsabilité du développement économique d'un territoire prescrit.

Énoncés en matière de développement économique	L'énoncé correspond à...			Commentaires / explications	Pratique à référencer dans le plan d'intervention et d'affectation des ressources
	Une pratique ou une situation absente dans la MRC	Une pratique en cours de réflexion ou d'implantation ou une situation en cours dans la MRC	Une pratique développée et déployée ou une situation actuelle au sein de la MRC		
La mission, la vision et les valeurs de la MRC ont été élaborées il y a moins de 2 ans.			La mission, la vision et les valeurs restent les mêmes depuis la création du MRC en 2010.	Les priorités d'intervention sont revues et adoptées chaque année.	
Le conseil d'administration de la MRC est composé de plusieurs membres provenant du milieu des affaires.			Le conseil de la MRC est composé d'élus de divers horizons.		
Les compétences des personnes responsables d'accompagner les entreprises dans la MRC sont adéquates.			Oui, mais un plan de formation visant à mieux soutenir les promoteurs est en préparation.		
Les ressources humaines de la MRC dédiées au développement économique comprennent leurs			X		

Plan d'intervention et d'affectation des ressources



MRC du
Golfe-du-Saint-Laurent



Accès
entreprise
Québec

rôles et responsabilités, qui sont clairement identifiés.					
La MRC a un plan et un budget de formation pour ses ressources dédiées au développement économique.	X			Un plan de formation est en préparation.	
L'offre de services aux entreprises de la MRC a été élaborée en collaboration avec les différents acteurs qui offrent du soutien ou du financement aux entreprises sur le territoire et dans la région.	X				
La prise de décision de la MRC du territoire est basée sur une bonne évaluation des besoins du milieu des affaires et est représentative des différentes réalités.			X		
La MRC effectue une veille des besoins en matière de développement économique sur son territoire.		X			
L'offre de services aux entreprises de la MRC est bien définie.			X		
La MRC offre des services en lien avec les enjeux et besoins du territoire.			X		
L'offre de service de la MRC est complémentaire aux services offerts sur le territoire.		X		L'offre pourrait être complémentaire	
La MRC a un plan pour savoir à quel organisme référer une entreprise pour certains de ses besoins et quand le faire.		X			
La MRC pourrait offrir des services qu'aucun partenaire du territoire n'offre en matière d'accompagnement d'entreprises. (Segment non couvert par l'ensemble des partenaires).			X	Oui, avec des subventions	
Les entreprises du territoire reçoivent par la MRC le même niveau de service, peu importe leur situation géographique.			X		

La MRC détient des informations stratégiques qui lui permettent de mieux cerner les investissements à prioriser pour dynamiser l'économie de sa région.		X			
La MRC évalue la satisfaction des entreprises de son territoire à l'égard de ses décisions (et/ou de ses activités?) en matière de développement économique.		X			
La promotion de l'offre de services de la MRC est faite adéquatement sur tout le territoire afin d'atteindre l'ensemble des entreprises et entrepreneurs/promoteurs.			X		
La MRC rend des comptes publiquement sur la performance de son service de développement économique.		X			
La MRC offre des services d'accompagnement qui entrent en compétition avec des organismes du territoire.		X			
La MRC évalue annuellement les retombées de ses actions en matière de développement économique sur le territoire.		X			
La MRC établit des partenariats et travaille en collégialité avec les organismes de développement économique de son territoire.		X			



4. Plan d'intervention

Enjeux identifiés par la MRC et le comité aviseur

Enjeu 1: Soutenir les entreprises dans le virage numérique

Total: 35% du temps alloué

Soutenir les entreprises dans le virage numérique							
Objectifs reliés à l'enjeu	Objectifs AEQ	Axes d'intervention AEQ	Actions	Indicateurs de performance	Commentaires	Échéancier	Temps alloué
Assister les organisations dans la mise en œuvre d'une stratégie numérique qui permettra à leur entreprise de progresser en profitant des outils technologiques.	1,2,3	2,4	Évaluation des besoins des organisations	100% des entreprises régionales sont contactées et évaluées	Les éléments spécifiques liés à la transition numérique seront évalués dans le cadre du processus global d'évaluation des besoins des entreprises.	Annuel	(Fait partie du processus d'évaluation des besoins des entreprises)
	1,2,4	1,3	Accompagnement personnalisé et individualisé des organisations	Personnalisé pour chaque entreprise	/	Annuel	25%
	1,3,4	1,2,3	Production de contenu éducatif sur le virage numérique à l'intention des entrepreneurs.	Six fois par année	/	Annuel (débutant en mai 2022)	5%
	2,4	3,4	Développer une approche numérique adaptée à chaque secteur économique.	Création et publication d'un document d'information	Identifier les démarches numériques efficaces	Biannuel	5%

Plan d'intervention et d'affectation des ressources

				périodique- ment mis à jour	(développement de marché, sécurité informatique, etc.) pour les entreprises du territoire. Ces approches seront identifiées dans le cadre de l'accompagnement individuel proposé aux entreprises.		
--	--	--	--	-----------------------------------	---	--	--



Enjeu 2: Mise en œuvre de pratiques appropriées en matière de ressources humaines

Total: 5% du temps alloué

Mise en œuvre de pratiques appropriées en matière de ressources humaines							
Objectifs reliés à l'enjeu	Objectifs AEQ	Axes d'intervention AEQ	Actions	Indicateurs de performance	Commentaires	Échéancier	Temps alloué
Accompagner les organisations dans la mise en œuvre de bonnes pratiques de gestion des ressources humaines.	1,2	3	Évaluation des besoins en gestion des ressources humaines des entreprises du territoire de la MRC.	100% des entreprises régionales contactées et évaluées	/	Annuel	(Fait partie du processus d'évaluation des besoins des entreprises)
	1,4	1,4	Soutenir les organisations selon les besoins exprimés dans l'évaluation des besoins des entreprises (formations, informations sur les lois en vigueur, etc.)	Personnalisé pour chaque entreprise	/	Annuel	5%

**Enjeu 3: Simplifier l'accès aux différents services offerts aux entrepreneurs**

Total: 25% du temps alloué

Simplifier l'accès aux différents services offerts aux entrepreneurs							
Objectifs reliés à l'enjeu	Objectifs AEQ	Axes d'intervention AEQ	Actions	Indicateurs de performance	Commentaires	Échéancier	Temps alloué
Simplifier l'accès et faire connaître les différents services de soutien au développement économique offerts par la MRC ainsi que par des partenaires externes offrant des services adaptés aux organisations de la Basse-Côte-Nord.	3	2,3,6	Créer une documentation sur les services offerts aux entreprises par la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent.	Le document est disponible sur le site web de la MRC	La première version du document sera publiée en mai. Ce document sera régulièrement mis à jour par la suite.	Mai / Annuel	5%
	3	2,3,4,5	Cartographier les différents services offerts aux entreprises par les partenaires externes de la MRC (SADC, IQ, etc.).	Le document est disponible sur le site web de la MRC	Idem	Mai	10%
	2	2,3	Préparer une documentation sur les différentes structures juridiques adaptées au secteur de la pêche	Création d'un document présentant toutes les structures juridiques possibles avec des recommandations de spécialistes du domaine.	À travailler avec l'Association des pêcheurs de la Basse-Côte-Nord, le BAPAP, le MAPAQ et le MPO.	Novembre 2022	5%

	2	2,3	Communiquer les services AEQ aux entrepreneurs du territoire de la MRC	Une publication par mois concernant les services AEQ	Préparation et mise en œuvre d'un plan de communication incluant une tournée régionale (virtuelle ou physique selon les règles sanitaires) + Le plan de communication sera adapté en fonction des recommandations des entrepreneurs.	Annuel	5%
--	---	-----	--	--	--	--------	----

**Enjeu 4 : Évaluation des besoins des entreprises**

Total : 25%

Évaluation des besoins des entreprises							
Objectifs reliés à l'enjeu	Objectifs AEQ	Axes d'intervention AEQ	Actions	Indicateurs de performance	Commentaires	Échéancier	Temps alloué
Obtenir un portrait clair et détaillé des entreprises du territoire	1,2,3	3	Préparer un document d'évaluation pour identifier les besoins et la situation de l'entreprise	Création d'un document d'évaluation pour identifier les besoins, les lacunes et les plans futurs de l'entreprise.	En collaboration avec des partenaires externes. Le pourcentage du temps alloué à la préparation du document d'évaluation sera utilisé pour les réunions avec les entreprises lorsque le document sera finalisé.	Avril 2022	20%
	1,2,3	1,3	Rencontres individuelles avec les responsables des organisations pour compléter l'évaluation des besoins.	100% des entreprises régionales contactées et évaluées		Annuel	
	2	2,3	Tournée régionale pour rencontrer les entrepreneurs	Toutes les municipalités sont visitées	Visite en face à face si les règlements sanitaires le permettent.	Mars 2023	5%

Activités associées

En plus des actions prévues en lien avec les enjeux mentionnés précédemment, la ressource AEQ de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent consacrera une partie de son temps à certaines activités connexes telles que :

- Les formations offertes dans le cadre du programme Accès Entreprise Québec.
- Coordination du comité consultatif
- Préparation et dépôt des rapports de reddition de comptes
- Etc.

Ces activités connexes représenteront 10 % du temps de la ressource AEQ.



5. Budget

BUDGET PIAR	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	TOTAL	Notes
	Mai à Mars	Avril à Mars	Avril à Mars	Avril à Mars		
Frais directs						
Salaires	45000	90000	95000	100000	330000	2022-2023 ajout d'une ressource additionnelle
Avantages sociaux	9000	18000	19000	20000	66000	20% (incl. Ass Collec, RRS)
Formation	1080	2160	2280	2400	7920	2% de la masse salariale
Sous-total - frais directs	55080	110160	116280	122400	403920	
Frais afférents						
Hébergement (bureau)	4200	8400	8400	8400	29400	Incluant téléphone, internet, etc
Fournitures de bureau	3000	3000	0	0	6000	2022-2023 ajout d'une ressource additionnelle
Matériel informatique	6500	6500	0	0	13000	2022-2023 ajout d'une ressource additionnelle
Frais de déplacement	15000	18000	18000	18000	69000	
Honoraires professionnels	10000	12000	12000	12000	46000	
Diffusion et promotion	10000	12000	12000	12000	46000	
Autre frais afférents	5000	6000	6000	6000	23000	
Sous-total - frais afférents	53700	65900	56400	56400	232400	
% des frais afférents	97,49%	51,19%	48,50%	46,08%	57,54%	Frais afférents prévus
Frais afférents éligibles (5%)	2754	5508	5814	6120	20196	Frais afférents selon l'entente
Total - avec frais afférents	108780	176060	172680	178800	636320	TOTAL PRÉVU
TOTAL - avec frais afférents éligibles	57834	115668	122094	128520	424116	TOTAL SELON L'ENTENTE
Paiements PIAR	200 000,00	200 000,00	200 000	200 000,00	\$800 000,00	

Annexe A – Composition du comité aviseur

Le comité aviseur de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent se veut représentatif de la réalité socio-économique du territoire desservi.

- **Danielle Driscoll** (représentante de la municipalité de Blanc-Sablon)
- **Jackie Gallibois**
- **Dean McKinnon**
- **Darrell Ransom**
- **Mason Organ** (Association des Coasters)
- **Alberte Marcoux** (représentante du secteur touristique, sans droit de vote)
- **Lorraine Richard / représentant(e)** (députée de Duplessis, sans droit de vote)